



Comité de parents du Centre de services scolaire des Découvreurs

Le 8 juin 2026, 19 h 30

À la salle La Chapelle du centre administratif
Procès-verbal de la 7e rencontre de 2025-2026

Étaient présents (en gras)

DÉLÉGUÉ	ÉCOLE	SUBSTITUT
Mme Catherine Vaillancourt	École d'éduc. internationale Filteau	M. Pierre-Luc Bourret
Mme Bintia Piron	École Des Cœurs-Vaillants	Mme Marloes Poiesz
Mme Patricia Béland	École Des Hauts-Clochers	M. Moustapha Faye
Mme Maxine Dandois-Fafard	École du Campanile	Mme Gitane Boivin M. Mehieddine Harzallaoui
Mme Sophie Lépine Zaruba	École Fernand-Seguin	Mme Marie-Josée Laprise
Mme Clémence Morin	École L'Arbrisseau	Mme Aude Bourdon
Mme Lucie Robitaille	École L'Étincelle/Trois-Saisons	M. Éric Fournier
Mme Vivianne Blanchette	École Le Ruisseau	Mme Andrée-Anne Racette Dorion
Mme Tina Fournier	École Les Bocages	Mme Jasmine Trudel Mme Alexandra Lavallée
Mme Andrée Jobidon	École Les Primevères/Jouvence	Mme Audrey Lamontagne
Mme Mélanie Lahaie	École Les Sources	Mme Marie-Claude Bouchard M. Olivier Dufour
Mme Geneviève Bannon	École Marguerite-d'Youville	Mme Nahed Mersini
M. Martin Fournier	École primaire Notre-Dame-de-Foy	—
M. Karl-Alexandre Jahjah	École Sainte-Genève	Mme Salsabil Dallagi
Mme Caroline Trottier	École Saint-Louis-de-France	M. Jean-Louis Tedone
M. Sébastien Pomerleau	École Saint-Mathieu	M. Alain Marcoux
Mme Élodie Petitclerc	École Saint-Michel	M. Jacques-Étienne Beaudet
M. Dominique Turmel	École Saint-Yves	Mme Marie-Michèle Santerre
Mme Julie Fecteau	École Madeleine-Bergeron	Mme Isabelle Langlois
M. Adrien Lahaye	École Des Pionniers	M. Jean-Philippe Dubé-Ferland
Mme Marie-Christine Nolet	Collège des Compagnons	Mme Héléna Megnoux Mme Amélie Roy
M. Mohamed Srhayri	École De Rochebelle	Mme Julie Baribeau
M. Sylvain Chabot	Polyvalente L'Ancienne-Lorette	M. Guy Foubue
M. Denis Lefrançois	Représentant CCSEHDAA	Mme Julie Thompson-Bernier

Autres présences :

Mme Marie-Pierre Lamarche, directrice générale du centre de services des Dcouvreurs

Mme Christine Roy, présidente du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)

Agit à titre de rédacteur du procès-verbal : M. Sébastien Jules

1. Ouverture de la séance

1.1. Mot de bienvenue

M. Sébastien Pomerleau souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence à cette dernière rencontre de l'année. Il présente l'invitée de la soirée, Mme Christine Roy, présidente du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA), qui présentera au point 5.1 les réflexions du comité sur la politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA.

1.2. Adoption de l'ordre du jour du 8 juin 2026

M. Pomerleau présente l'ordre du jour. Aucune modification n'est proposée.

Il est proposé par Mme Catherine Vaillancourt, appuyée par M. Denis Lefrançois, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

1. Ouverture de la séance

1.1. Mot de bienvenue

1.2. Adoption de l'ordre du jour du 8 juin 2026

1.3. Adoption et suivis du procès-verbal du 13 mai 2026

2. Interventions du public

3. Consultation et information du centre de services scolaire

3.1. Consultation sur le calendrier scolaire 2027-2028 et 2028-2029

3.2. Information de la direction générale

4. Affaires pour prise de décision

4.1. Planification stratégique 2026-2031

4.2. Calendrier 2026-2027

4.3. Avis sur les examens d'admission

5. Présentation sans prise de décision

5.1. Réflexions du CCSEHDAA sur la politique sur l'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA

5.2. Bilan des activités 2025-2026

5.3. Suivi budgétaire 2025-2026

6. Rapports des représentants et des comités

6.1. Présidence

6.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS

6.3. Représentant du comité consultatif des services aux EHDAA

6.4. Déléguées à la Fédération des comités de parents du Québec

6.5. Autres représentants et comités

7. Interventions des membres

8. Fermeture de la séance

8.1. Prochaine réunion

8.2. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité

1.3. Adoption et suivis du procès-verbal du 13 mai 2026

M. Pomerleau demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 13 mai 2026. Une correction est signalée afin d'ajouter une présence omise (substitut). La correction sera apportée.

Il est proposé par Mme Caroline Trottier, appuyée par Mme Sophie Lépine Zaruba, d'adopter le procès-verbal tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

2. Interventions du public

Aucun membre du public n'est présent à la rencontre.

3. Consultation et information du centre de services scolaire

3.1. Consultation sur le calendrier scolaire 2027-2028 et 2028-2029

Mme Marie-Pierre Lamarche, directrice générale du Centre de services scolaire des Découvreurs (CSS), présente les projets de calendrier scolaire pour 2027-2028 et 2028-2029. Elle rappelle que cette consultation a lieu environ tous les deux ans, pour deux années à la fois, ce qui offre une certaine prévisibilité.

Elle explique que des ajustements sont faits en amont, en consultation avec les directions d'établissement et les instances syndicales, avant l'élaboration d'un premier projet officiel, l'aspect pédagogique demeurant prioritaire. Elle souligne la concentration de journées pédagogiques en début d'année (quatre ou cinq), une caractéristique propre au CSS à laquelle les équipes-écoles tiennent, car elle favorise la formation, la collaboration et la préparation de l'accueil des élèves. Elle précise que les journées de tempête sont identifiées au calendrier et interverties avec des journées pédagogiques au besoin. Pour 2027-2028, la période du congé des Fêtes débute un mercredi compte tenu de la date du jour du Noël.

En lien avec la réduction du nombre de journée pédagogique à la fin de la première étape, Mme Lamarche mentionne que les écoles qui le souhaitent pourront ajouter une 2^e journée en utilisant l'une de leurs trois journées flottantes. Comme le calendrier 2028-2029 indique 201 jours de classe, elle s'assurera que le calendrier n'en contienne que 200. Elle indique que les deux calendriers respectent la demande du comité de parents d'avoir au moins trois jours de classe lors de la première semaine de l'année scolaire (quatre jours en 2027-2028 et trois jours en 2028-2029).

Il est proposé par M. Denis Lefrançois, appuyé par Mme Sophie Lépine Zaruba, de donner un avis favorable à la direction générale concernant les projets de calendrier scolaire 2027-2028 et 2028-2029.

Adopté à l'unanimité

3.2. Information de la direction générale

Mme Lamarche confirme l'état des inscriptions pour la prochaine année scolaire : stabilité au primaire et légère hausse au secondaire (environ une centaine d'élèves). Elle souligne que les arrivées en cours d'année ont diminué de près de la moitié par rapport à l'année précédente.

Elle indique que l'agrandissement du Collège des Compagnons permettra d'accueillir tous les élèves dès septembre dans un environnement adéquat, bien que certains travaux de l'enveloppe extérieure se poursuivent en raison d'un retard du chantier; les lieux d'apprentissage et de repas sont toutefois assurés.

En réponse à un ensemble de questions reçues, Mme Lamarche explique le fonctionnement des transferts d'élèves et des critères d'inscription. Elle rappelle que le CSS se réfère à son cadre de référence relatif à la mission et aux critères d'inscription. Un élève transféré faute de place dans son école de quartier obtient la priorité et la garantie de terminer son parcours dans son école d'accueil; cette protection s'applique à la fratrie déjà fréquentant l'école au moment du transfert, mais non à un enfant pas encore scolarisé. Elle précise que de nombreux facteurs guident ces décisions (parcours d'autobus, fratrie, choix d'école, contraintes des conventions collectives), l'objectif étant de permettre au plus grand nombre d'élèves de fréquenter leur école de quartier.

Mme Lamarche détaille les trois paliers appliqués lorsqu'une école est en surcapacité : les élèves hors territoire (hors CSS) sont d'abord retirés, puis ceux relevant d'un choix d'école (hors bassin), et enfin ceux de l'aire de desserte; des critères (fratrie, durée de fréquentation, distance) s'appliquent au sein de chaque palier. Elle explique que la distance figure plus haut dans les critères pour les élèves du bassin afin de limiter la circulation des autobus dans les quartiers et d'assurer la sécurité aux abords des écoles. Un membre suggère l'ajout d'un guide de lecture vulgarisé à la politique afin d'en faciliter la compréhension par les parents; Mme Lamarche accueille favorablement la proposition.

M. Pomerleau remercie Mme Lamarche, qui quitte la rencontre après avoir adressé ses vœux aux membres pour la fin de l'année scolaire.

4. Affaires pour prise de décision

4.1. Planification stratégique 2026-2031

M. Pomerleau rappelle que la mission, la vision et les valeurs ont été présentées à la rencontre précédente et que l'étape actuelle porte sur les objectifs de mise en œuvre. Il présente les trois axes de la planification stratégique 2026-2031 et leurs objectifs respectifs :

- **Favoriser la participation parentale** : augmenter la notoriété du comité de parents auprès des parents; informer la communauté des activités et des réalisations du comité; reconnaître l'engagement parental;
- **Porter la voix des parents** : faire connaître la position du comité sur les sujets pertinents; recueillir les préoccupations des parents; participer aux différents comités du CSS et à la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ);
- **Soutenir les parents engagés** : former les parents engagés; favoriser le partage d'informations; soutenir les membres du comité de parents.

M. Pomerleau indique que le principal défi sera l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication. Il évoque également la préparation d'un nouveau document destiné aux assemblées générales de parents pour faire connaître le rôle du comité et rappeler aux parents la possibilité d'intervenir lors des rencontres.

Les membres échangent les limites de la communication aux parents et sur la nécessité d'objectifs réalistes. Mme Clémence Morin souligne que l'orientation retenue privilégie le soutien aux parents déjà engagés.

M. Pomerleau présente ensuite la justification du terme « engagement ». Il se réfère au rapport du ministère de l'Éducation de 2021 *Le rôle des parents et de la communauté dans la réussite éducative et dans la valorisation de l'éducation*, qui établit une hiérarchie de l'investissement parental : la participation, l'engagement et l'implication. Le terme « engagement », également retenu par la FCPQ et dans les fonctions du comité de parents, est jugé plus approprié. Il propose en conséquence de modifier le libellé de la mission en remplaçant « implication des parents » par « engagement des parents ». La mission se lit désormais : « Être un pôle d'échange entre l'ensemble des parents des élèves qui fréquentent le centre de services scolaire et les différents acteurs du milieu scolaire ainsi qu'encourager et soutenir l'engagement des parents dans le parcours scolaire de leurs enfants. »

Il est proposé par Mme Vivianne Blanchette, appuyée par M. Adrien Lahaye, d'adopter la planification stratégique 2026-2031, ses objectifs ainsi que la modification au libellé de la mission.

Adopté à l'unanimité

4.2. Calendrier 2026-2027

M. Pomerleau présente le projet de calendrier des rencontres pour 2026-2027, fixées au 2e mercredi du mois (à l'exception de janvier), y compris la rencontre de juin. Il explique que la tenue exceptionnelle de la présente rencontre un lundi visait à éviter un conflit avec certains conseils d'établissement qui planifient leurs rencontres souvent en même temps en juin. Il rappelle les motifs historiques du choix du 2e mercredi, liés au calendrier de l'ancien conseil des commissaires puis du conseil d'administration, et la nécessité d'arrimer les dates avec les autres instances, dont le comité HDAA. Le calendrier sera transmis aux directions d'établissement afin d'éviter les conflits avec les conseils d'établissement.

Le calendrier prévoit également deux rencontres du Cercle des présidents des conseils d'établissement (29 octobre 2026 et 1er avril 2027), une rencontre des OPP et des fondations (4 février 2027) ainsi qu'une formation sur le fonctionnement des conseils d'établissement (13 janvier 2027).

M. Pomerleau confirme que l'exécutif propose de poursuivre la tenue des rencontres en présentiel, formule jugée plus simple sur le plan organisationnel, plus crédible auprès des personnes invitées et propice aux échanges informels entre membres.

Un échange a lieu sur l'heure des rencontres, certains membres souhaitant un horaire plus hâtif que 19 h 30. Un vote à main levée se révélant partagé, M. Pomerleau propose de lancer un sondage auprès des membres et d'en discuter avec l'exécutif. M. Karl-Alexandre Jahjah signale par ailleurs qu'une conférence d'UMR Synergia coïncide avec une rencontre du comité de parents. Puisqu'aucun membre n'a participé à une précédente conférence tenue dans un autre centre de services scolaire, aucun changement n'est apporté.

Il est proposé par Mme Bintia Piron, appuyée par Mme Geneviève Bannon, d'adopter le calendrier 2026-2027 tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

4.3. Avis sur les examens d'admission

M. Pomerleau rappelle qu'en début d'année, des examens d'admission tenus simultanément avaient contraint certains élèves à les passer la même journée. Il présente un projet de résolution rappelant notamment que le CSS offre des programmes particuliers avec examens d'admission (notamment le PEI et le PROTIC), que de nombreux parents et élèves hésitent entre ces options et souhaitent pouvoir se présenter à plus d'un examen, et que l'examen du PROTIC s'est tenu le 8 novembre 2025 tandis que ceux du PEI ont eu lieu les 2 et 8 novembre 2025.

Après discussion sur la complexité de la planification (le PEI offrait deux plages, le PROTIC une seule), il est convenu d'ajouter à la résolution la nécessité de prévoir minimalement deux dates pour chacun.

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Découvreurs offre des programmes particuliers avec des examens d'admission, notamment PEI et PROTIC;

ATTENDU QUE de nombreux parents et élèves hésitent entre ces options et souhaitent que les enfants puissent se présenter aux examens d'admission de plus d'un programme particulier;

ATTENDU QUE la multiplication des plages horaires pour un même examen vise à offrir de la flexibilité face aux indisponibilités des familles, et qu'il est essentiel que ces options ne soient pas simultanées d'un programme à l'autre;

ATTENDU QUE l'examen d'admission pour PROTIC s'est déroulé le 8 novembre 2025 et ceux pour le PEI se sont déroulés le 2 novembre 2025 et le 8 novembre 2025;

Sur proposition de Mme Marie-Claude Bouchard appuyée par Mme Catherine Vaillancourt et résolue à l'unanimité, le comité de parents demande à la direction générale de veiller à ce que l'horaire des examens d'admission des différents programmes particuliers (notamment le PEI et le PROTIC) soit planifié de manière à éviter tout conflit d'horaire entre ceux-ci et de prévoir minimalement deux dates pour chacun.

Adopté à l'unanimité

5. Présentation sans prise de décision

5.1. Réflexions du CCSEHDAA sur la politique sur l'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA

M. Pomerleau cède la parole à Mme Christine Roy, présidente du CCSEHDAA, qui a proposé cette présentation. Mme Roy décrit la démarche de consultation menée par le comité EHDAA: présentation de la politique en vigueur à l'automne, présentation de la politique révisée à l'hiver suivie d'ateliers en sous-groupes section par section, puis consolidation et présentation des commentaires intégrés, la quasi-totalité ayant été retenue.

Parmi les commentaires intégrés, Mme Roy mentionne la nécessité de mieux expliquer aux parents les implications des décisions et du cheminement proposés pour leur enfant, ainsi que des précisions sur les modalités de communication mensuelle de l'école aux parents, qui peut prendre la forme d'un travail, d'un courriel ou d'une rencontre, et non nécessairement d'une rencontre formelle. Elle indique que la délimitation des rôles des intervenants s'est avérée plus difficile à intégrer, ces éléments étant déjà encadrés ailleurs.

Mme Roy rapporte les commentaires généraux retenus pour la prochaine révision : le caractère long et administratif de la politique, la longueur des phrases (plusieurs ayant été reformulées) et le souhait de documents vulgarisés présentant les services et parcours offerts aux élèves HDAA. Elle précise que de la documentation existe déjà, qu'un document est en production au CSS et que ces outils seront rendus accessibles aux membres du comité.

En réponse à une question de M. Pomerleau sur la cohabitation des points de vue des parents et du personnel scolaire au sein du comité, Mme Roy indique que les ateliers réunissaient parents et enseignants, que les échanges se sont déroulés sans confrontation notable et que les opinions se complétaient; le personnel en adaptation scolaire et les instances syndicales ont également été consultés. Elle mentionne avoir consulté les politiques d'autres centres de services scolaires à des fins de comparaison. M. Pomerleau remercie Mme Roy.

5.2. Bilan des activités 2025-2026

M. Pomerleau présente le bilan des activités 2025-2026, qui tient lieu de rapport annuel et se présente sous forme de points. Il en décrit la structure : présentation du comité, bilan des activités, sujets de consultation, présentations reçues du CSS, résultats de la planification stratégique, calendrier, participation des membres au comité et à la FCPQ et liste des membres. Il indique qu'un courriel présentant ce bilan sera transmis à l'ensemble des parents en fin d'année, comme l'an dernier, et invite les membres à vérifier l'exactitude des noms des représentants et à signaler toute correction.

M. Pomerleau fait état des résultats de la planification stratégique venant à échéance : la majorité des objectifs ont été atteints, certains éléments, notamment un document illustrant l'engagement des parents, étant reportés ou repris autrement dans la planification 2026-2031. Mme Élodie Petitclerc fait corriger le nom de son substitut (M. Jacques-Étienne Beaudet). M. Karl-Alexandre Jahjah signale que l'indicateur relatif à l'information de la direction générale devrait être ramené de 7 sur 7 à 6 sur 7, une rencontre s'étant tenue en l'absence de la directrice générale; la correction sera apportée.

5.3. Suivi budgétaire 2025-2026

M. Pomerleau cède la parole à la trésorière, Mme Vivianne Blanchette, qui présente le suivi budgétaire 2025-2026. Elle indique que le comité dispose d'une allocation de 6 000 \$ versée par le CSS, sans autre source de revenus. Les dépenses comprennent notamment les frais de déplacement et de réunion, une somme allouée au rédacteur pour le suivi des rencontres, les frais liés à la participation de trois membres aux activités de la FCPQ, le renouvellement de la licence du documentaire Screenagers (permettant des activités dans plusieurs écoles) ainsi que des dépenses liées à la formation du 14 janvier et à la semaine de l'engagement parental. Elle précise que l'exercice se solde par un léger surplus.

M. Pomerleau remercie Mme Blanchette et rappelle aux membres de transmettre rapidement leurs demandes de remboursement (déplacement, gardiennage) pour imputer les frais dans la bonne année financière.

6. Rapports des représentants et des comités

6.1. Présidence

M. Pomerleau présente plusieurs éléments.

Loi 94 : outre ses dispositions sur la laïcité, la loi confère désormais au CSS la responsabilité de veiller au respect des fonctions, des pouvoirs et des règles de fonctionnement des conseils d'établissement et du comité de parents. Il s'agit donc d'un rôle actif. Un document de la FCPQ à ce sujet a été déposé sur la plateforme.

Élections aux assemblées de parents : la présente rencontre étant la dernière avant les assemblées de parents, M. Pomerleau rappelle que les représentants du comité doivent y être élus, normalement avant le 30 septembre, et invite les membres à transmettre la date de leur assemblée afin d'en dresser la liste.

Lettres ouvertes : le comité de parents a reçu deux lettres ouvertes d'enseignants anonymes (hors CSS), déposées sur la plateforme à titre informatif. La première porte sur le Cadre de référence sur les mesures de contrôle en milieu scolaire et l'autre sur le nouveau code d'éthique du personnel scolaire. Les deux lettres sont complémentaires : l'une expose un problème concret sur le terrain, l'autre démontre pourquoi il pourrait être difficile d'en parler. Chacune contient des demandes précises adressées au ministère de l'Éducation.

Nouvelle école : les grandes étapes menant à la construction de la nouvelle école (nom provisoire « école Le Gendre ») a été présenté le conseil d'administration. Parmi celle-ci, la nomination anticipée de la direction et du personnel et la mise en place d'un conseil d'établissement provisoire pour l'adoption de certains documents. Les écoles avoisinantes seront sollicitées en temps opportun, puisque l'échéance étant estimée à environ deux ans.

La politique et la directive sur le transport scolaire, telles qu'adoptées, ont été déposées sur la plateforme, tout comme la photo des lauréats de l'engagement parental. Cette photo a également été publiée dans le Délégué Express de la FCPQ.

M. Pomerleau remercie les membres pour leur présence tout au long de l'année, soulignant la qualité et le respect des échanges, et remercie les membres de l'exécutif.

6.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS

Mme Clémence Morin présente le rapport. Elle mentionne le retour du CA en bref sur le site Web du CSS. Elle mentionne que les besoins d'espace sont communiqués annuellement aux municipalités du territoire, qui transmettent leurs retours. Malgré les demandes formulées, une école secondaire supplémentaire demeure requise. Elle évoque également l'adoption de la politique relative à l'organisation des services aux élèves handicapés et la présentation du bilan du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du CSS en date du mois de juin.

6.3. Représentant du comité consultatif des services aux EHDA

M. Denis Lefrançois présente le rapport. Il indique que la dernière rencontre du CCSEHDA se tiendra le mercredi suivant et portera notamment sur une séance d'information relative à l'allocation des ressources financières destinées au secteur de l'adaptation scolaire, ainsi que sur le suivi de l'adoption de la politique. Il invite les membres ayant des commentaires à les transmettre, cette rencontre constituant la dernière occasion de le faire.

6.4. Déléguées à la Fédération des comités de parents du Québec

En l'absence de la déléguée principale, le rapport est présenté par une autre déléguée. Elle rend compte de l'assemblée générale et du conseil général de la FCPQ : en avant-midi, une réflexion sur la prochaine planification stratégique de la Fédération et sur l'orientation de ses services aux comités de parents; l'entrée en fonction d'un nouveau président de la FCPQ, M. Jimmy Meunier; ainsi qu'une présentation par la Commissaire au bien-être et aux droits des enfants, nouvelle institution en cours d'implantation. En après-midi, l'activité nationale comportait quelques conférences à choisir, dont une a porté sur les communications parentales. Un membre souligne la qualité et le caractère mobilisateur de l'activité nationale en soirée, à laquelle participaient notamment un représentant de la Fédération des centres de services scolaires, la sous-ministre de l'Éducation et une sous-ministre adjointe ainsi que des syndicats d'enseignants.

6.5. Autres représentants et comités

Aucun autre rapport n'est présenté.

7. Interventions des membres

Un membre indique que l'initiative de sonder les parents au sujet des services de garde a suscité un vif intérêt dans son milieu. Il est précisé que le sondage sera mené à l'automne, afin de s'appuyer sur l'expérience vécue par les parents en début d'année, et qu'il sera acheminé par l'entremise du comité de parents.

8. Fermeture de la séance

8.1. Prochaine réunion

M. Pomerleau rappelle que la prochaine rencontre se tiendra le 14 octobre 2026. Il souhaite un bon été aux membres.

8.2. Levée de la séance

La séance est levée à 21 h 20.